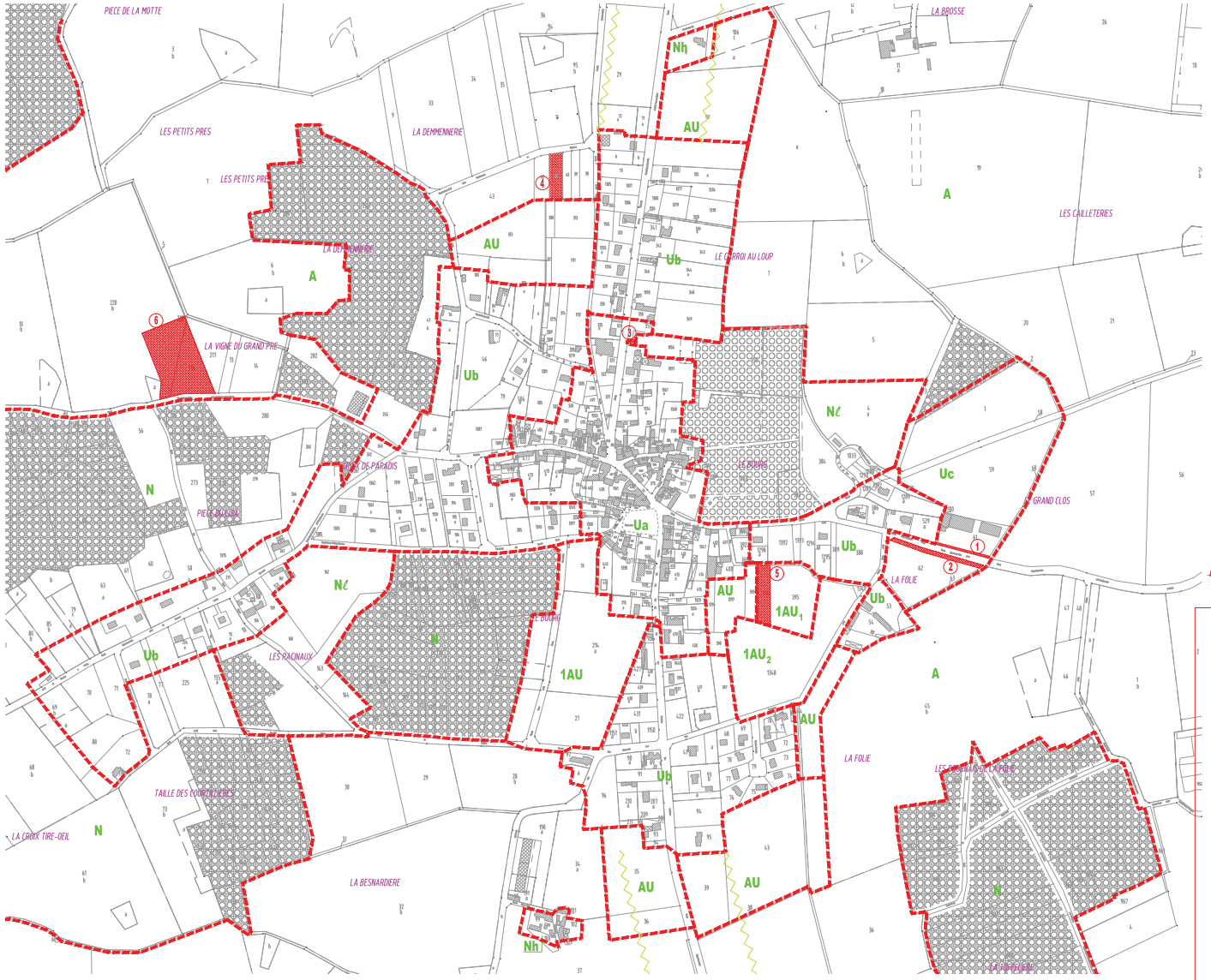

LEGENDE

- LIMITE DE ZONE
- ESPACE BOISE CLASSE
- ELEMENTS DE PAYSAGE A PROTEGER
- EMPLACEMENT RESERVE
- MARGE DE RECUL 75m du pied et d'autre de la RD50 (art L.111-1-4 mis de la loi 95-101 du 2 février 1995)

ZONE Ua - Centre bourg
ZONE Ub - Secteur d'extension du bourg
ZONE Uc - Secteur d'activités
ZONE 1AU - Zone à urbaniser en priorité
ZONE AU - Zone à urbaniser, future
ZONE A - Zone agricole
ZONE N - Zone naturelle et forestière
ZONE Nℓ - Secteur de loisirs d'hébergement
ZONE Nh - Secteur ouvert pour une activité sportive de loisirs et de tourisme

0 50 100 150 200m

DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

COMMUNE DE LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN

PLAN LOCAL D'URBANISME
RÉVISION
3 - PLANCHE CENTRE BOURG
Document Graphique
Échelle 1/2000e

Jean-Pierre LOURS
Urbaniste O.P.Q.U.
D.E.A. géo. & aménagement
tél. 02 47 37 22 22

Eve PELLAT PAJÉ
Urbaniste Géographe
Chargée d'études
Membre de la S.F.U.
C.E.A.A. Paysagiste
tél. 02 38 65 32

Yves MORLAND
Architecte D.P.L.G.
D.E.A. analyse & aménagement
tél. 08 41 33 21

MODIFICATIONS :
A Suite à la consultation des services et à l'enquête publique

603

JANVIER 2007

REVISION PRESCRITE EN DATE DU 27 JANVIER 2006
PROJET DE P.L.U. ARRETE EN DATE DU 04 MAI 2007
DOSSIER APPROUVE EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2007

Bureau d'Etudes - Aménagement, Urbanisme, Architecture
S.A.R.L. R.L.=A.U.A., capital 8'000,- R.C.S. TOURS 439 088 988, N° code national 5 09907 - régional 8 1135, Courriel : BE.AUA@wanadoo.fr
Siège : 88, rue Michel Colombe • 37000 TOURS • Agences : Bât 648 Zone aéroportuaire, 36120 DEOLS et 1, rue Col Jarrot de Vaux 10000 TROYES